

30 août 2011

11.402

Question Marie-France Monnier Douard**Nuisances insupportables des PC-21**

Que vous soyez au bord du lac ou à la montagne, dans votre bureau ou à l'extérieur, à travailler en forêt ou dans les champs, le matin ou l'après-midi, votre travail ou vos loisirs sont inmanquablement perturbés par le vacarme sonore produit par les PC-21. Tout l'été a été ponctué de ce bruit. Le Jura est donc un beau terrain de jeu utilisé par quelques futurs pilotes au détriment de toute une population et des touristes. Eh oui, l'image de la région est ternie par ce vrombissement incessant. Ceci sans parler des litres de kérosène...

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire:

- Si l'aire de jeu servira plusieurs années de suite?
- S'il y a des retombées financières?
- Dans quelles mesures il peut intervenir?
- S'il va intervenir?

Cosignataires: D. Angst, V. Pantillon, P. Herrmann, F. Jeandroz, C. Maeder-Milz, F. Fivaz, A. Shah et G. Hirschy.